



CELLULE-EPICURE / CONVENTION DE PRET

La Cellule-Epicure peut prêter du matériel didactique aux conditions suivantes :

valises pédagogiques

Une seule valise à la fois ; pour 30 jours ; pour une participation aux frais de **40€**.

Le prêt peut être prolongé une fois, pour la somme de 20€, à condition d'avoir prévenu, par message électronique ou appel téléphonique suivi de message électronique, avant la fin des 30 premiers jours. La date du courrier fait foi.

Il sera demandé une caution de **50€**, remboursable sauf si du matériel est abîmé ou perdu.

Un inventaire sera réalisé à la réception et au retour du prêt et sera signé par l'emprunteur et le responsable.

Posters

Par lot de 5 unités ; pour 30 jours ; pour une participation aux frais de **10€**.

Il sera demandé une caution de **50€**, remboursable sauf si un ou des posters sont abîmés ou perdus.

Fiche feedback

Lors de la réception de la mallette et/ou des posters, l'emprunteur reçoit une fiche feedback à compléter et remettre lors de la restitution. Communication de photos ou vidéos sera la bienvenue. La Cellule Epicure pourra valoriser votre apport en la publiant sur son site.

Mode de paiement

Par virement:

BE25 9795 8792 4782

Association d'Etudes Pédagogiques,

26, avenue de Tervuren, 1040 Bruxelles.

Communication : nom mallette/n°s posters/durée emprunt

Contact

Le matériel est entreposé à Gembloux-Sauvenière.

Colette Ferauge colette.ferauge@gmail.com 0476 63 96 85